

**CAHIER DES POSITIONS**

Association étudiante de Science Politique et d’Études Internationales de l’Université de Montréal

(Version mise à jour le 23 janvier 2025)

# Table des matières

Table des matières 1

A. RECONNAISSANCE TERRITORIALE 3

B. ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES 4

C. FINANCEMENT DE L’ÉDUCATION 4

D. GRÈVE ET MOYENS DE PRESSION 6

E. FÉMINISME 6

F. POLITIQUE INTERNE 7

G. JUSTICE CLIMATIQUE 8

H. POLITIQUE EXTERNE 10

I. CONFLITS INTERNATIONAUX ET DROITS HUMAINS 11

J. LIBERTÉ ACADÉMIQUE 13

K. POSITIONS ACADÉMIQUES 13

L. SANTÉ MENTALE 15

M. FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L’UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (FAÉCUM) : 16

N. LUTTES INTERSECTIONNELLES 17

O. IMPLICATION ÉTUDIANTE 17

O. LANGUE FRANÇAISE 18

P. AUTRE 18

## RECONNAISSANCE TERRITORIALE

« L’Université de Montréal est située là où, bien avant l’établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. Nous souhaitons rendre hommage à ces peuples autochtones, à leurs descendants, ainsi qu’à l’esprit de fraternité qui a présidé à la signature en 1701 de la Grande Paix de Montréal, traité de paix fondateur de rapports pacifiques durables entre la France, ses alliés autochtones et la Confédération haudenosauni (prononciation : O-di-no-sho-ni). L’esprit de fraternité à l’origine de ce traité est un modèle pour notre communauté universitaire. »

L’AÉSPÉIUM reconnait que l’Université de Montréal est située en territoire autochtone, lequel n’a jamais été cédé. L’AÉSPÉIUM reconnait la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles elle se réunit aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd’hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C’est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l’avenir que l’AÉSPÉIUM reconnait les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

## ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES

1. Que les membres de l’AÉSPÉIUM s’opposent à toute hausse (réelle) des frais de scolarité à l’admission ainsi qu’à toutes les politiques du gouvernement ou de l’Université de Montréal, actuelles ou nouvelles, qui auraient pour effet de limiter l’accessibilité à l’éducation postsecondaire et d’alourdir le fardeau financier des étudiant.e.s. ;
2. Que les membres de l’AÉSPÉIUM s’opposent à toute mesure qui aurait comme effet de hausser l’endettement étudiant ;
3. L’AÉSPÉIUM se positionne contre toute hausse des frais de scolarité, dans une perspective de gratuité scolaire ;
4. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose aux coupures budgétaires dans le domaine de l’éducation imposées par le gouvernement provincial et que, dans cette optique, elle collabore avec les autres associations étudiantes de Montréal ainsi que les associations étudiantes provinciales et la FAECUM afin de créer un front commun et une mobilisation coordonnée dans la perspective d’une escalade des moyens de pression ;
5. Que l’AÉSPÉIUM se positionne pour que l’association étudiante et le département soient consultés en Assemblée générale lors de la mise en place d'un nouveau programme et de la création de ses frais institutionnels obligatoires.

## FINANCEMENT DE L’ÉDUCATION

1. Que les membres de l’AÉSPÉIUM s’opposent à toute proposition ou mesure visant à réduire l’investissement public en éducation postsecondaire et en recherche ;
2. Que les membres de l’AÉSPÉIUM revendiquent un réinvestissement public significatif en éducation et en recherche, et qu’elle s’engage à lutter avec les autres acteurs de la société pour faire pression auprès du gouvernement ;
3. Que l’AÉSPÉIUM met de la pression sur le gouvernement afin d’avoir plus d’informations sur la façon dont l’argent dédié à l’éducation et l’argent en général est investi ;
4. Que soient tenus des États généraux sur l’éducation universitaire, ayant notamment pour but l’élaboration concrète, démocratiquement délibérée, de stratégies de restructuration du financement et de la gouvernance des universités québécoises en fonction des besoins qui s’y manifestent. Y seraient soumis à évaluation critique :
5. La fonction et la mission des universités québécoises dans l’ensemble de la société québécoise, en prenant en considération l’ensemble des sphères qu’elles affectent, c’est-à-dire aussi bien les sphères économiques que sociales, culturelles, et scientifiques ;
6. La nécessaire autonomie des universités dans leurs rapports à l’ingérence des intérêts privés et à la logique strictement marchande ;
7. Les objectifs des universités, ainsi que leurs besoins en fonction de ces objectifs, dans le respect de la diversité des domaines d’études ;
8. La gestion des revenus et des dépenses universitaires au cours des 10 dernières années ;
9. Les possibilités de gestion des revenus ignorées sous le mode actuel, en excluant toute hausse de frais ;
10. L'exploration des diverses avenues du financement à venir des universités en incluant dans les considérations :

* La gratuité scolaire;
* La modulation des frais à rembourser en fonction du programme d’étude;
* Le remboursement proportionnel aux revenus ;
* La possibilité d’une restructuration du modèle de gouvernance des universités québécoises qui privilégierait une plus grande inclusion des corps professoraux et étudiant.e.s, selon les principes d’une cogestion professorat/étudiant.e.s/administration ;

1. Que siège à la Commission de ces États généraux une proportion à hauteur de 2/3 d’étudiant.e.s et de professeur.e.s, en tenant compte de la diversité des domaines d’étude et de la proportion de la population étudiante qu’ils recouvrent ;
2. Que l’AÉSPÉUIM se positionne pour une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu’à une grève générale illimitée contre le dégel des frais de scolarité pour le gel des frais afférents ;
3. Que l’AÉSPÉIUM milite pour que les universités québécoises soient soumises à l’autorité du Vérificateur général du Québec dans leur reddition de compte.

## GRÈVE ET MOYENS DE PRESSION

1. Que l’AÉSPÉIUM fasse un appel à la solidarité aux autres associations de science politique en grève du Québec pour qu’elles la soutiennent à faire respecter sa grève ;
2. Que l’AÉSPÉIUM se positionne contre la judiciarisation du dossier de la hausse des frais de scolarité et de la grève étudiante ;
3. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose aux coupures budgétaires dans le domaine de l’éducation imposées par le gouvernement provincial et que, dans cette optique, elle collabore avec les autres associations étudiantes de Montréal ainsi que les associations étudiantes provinciales et la FAECUM afin de créer un front commun et une mobilisation coordonnée dans la perspective d’une escalade des moyens de pression ;
4. Que l’AÉSPÉIUM condamne toutes injonctions touchant les étudiant.e.s de l’AÉSPÉIUM et de l’Université de Montréal, qui vont à l’encontre de décision prise en assemblée générale;
5. Que l’AÉSPÉIUM informe sa communauté étudiante, par le biais de ses réseaux sociaux, de toute augmentation des frais institutionnels demandés par le département de science politique ou l’Université de Montréal, lorsqu’il y en a une;
6. Qu’en ce sens, que l’AÉSPÉIUM organise un Assemblée Générale concernant cette augmentation sur la demande d’un.e de ses membres.

## FÉMINISME

1. Que l’AÉSPÉIUM se positionne comme une association féministe et se définisse comme une alliée des luttes des femmes, des diversités sexuelles et de genre, ainsi qu'elle se fasse garante d'une pratique intersectionnelle ;
2. Que l’AÉSPÉIUM appuie l’Intersection dans ses démarches d’obtention et de maintien d’un local physique dédié aux enjeux féministes, LGBTQIA+ et anti-oppressifs ;
3. Que l’AÉSPÉIUM offre l’accès gratuitement à des produits hygiéniques liés à la santé menstruelle et lutte pour la dé-stigmatisation de ces produits ;
4. Que l’AÉSPÉIUM milite pour la distribution gratuite des produits hygiéniques lié à la santé menstruelle sur les campus de l’Université de Montréal;
5. Que l’AÉSPÉIUM milite pour l’application du principe de la parité des genres au sein du conseil des ministres, des conseils d'administration des organismes publics et parapublics, des instances de l’Assemblée nationale, du bureau exécutif de la FAÉCUM et du comité de coordination de l’UEQ ;
6. Que l’AÉSPÉIUM revendique auprès du département de science politique pour que le corps professoral incorpore davantage d’autrices dans les plans de cour dans une perspective de l’application du principe de la parité des genres ;
7. Que l’AÉSPÉIUM revendique auprès du département l’ajout et la promotion de cours féministes au cursus du programme d’études internationales et de science politique ;
8. Que l’AÉSPÉIUM revendique auprès du département qu’il fasse la promotion d’une écriture inclusive dans les plans de cours ainsi que dans les travaux de session ;
9. Que l’AÉSPÉIUM rende accessible un document modèle facilitant l’usage et la compréhension de la rédaction inclusive.

## POLITIQUE INTERNE

1. Que l’AÉSPÉIUM milite pour que le processus de sélection du rectorat de l’Université de Montréal soit modifié afin de le rendre plus transparent, collégial et représentatif tout en maintenant, voire en augmentant, la voix et le poids décisionnel de la communauté étudiante ;
2. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur d’une place étudiante dans le conseil de discipline tel que régis par la Charte de l’Université de Montréal ;
3. Que le Conseil administratif de l’AÉSPÉIUM travaille en partenariat avec le département de science politique afin d’avoir une visibilité accrue lors des événements de la rentrée notamment par un temps de parole lors de la séance inaugurale ou la distribution d’informations lors de la journée d’accueil ;
4. Que l’AÉSPÉIUM travaille en collaboration avec le département de Science politique de l’Université de Montréal afin de créer plus d’évènements qui illustrent les opportunités d’emplois pour les diplômés au Premier Cycle ;
5. Que l’AÉSPÉIUM appui toutes mesures et politiques favorables à l'accessibilité aux campus et à ses infrastructures pour les étudiant.e.s en situation de handicap, et qu’elle appui les aménagements institutionnels et académiques favorisant la réussite des étudiant.e.s en situation de handicap et ceux à besoin particulier ;
6. Que l’AÉSPÉIUM encourage toute initiative visant à promouvoir l’implication étudiante à la vie associative et politique ;
7. Que l’AÉSPÉIUM reconnaisse les libertés de pensée, de croyance et d’expression de ses membres et condamne toutes politiques brimant celles-ci.
8. Que l’AÉSPÉIUM reconnaisse l’enjeux et la menace de gentrification que représente la construction du Campus MIL sur le marché du logement du quartier Parc-Extension

- Que ce projet a mis de côté l’offre de logements abordables pour la communauté étudiante, priorisant la construction du pavillon.

## JUSTICE CLIMATIQUE

1. Que l’AÉSPÉIUM s’engage à respecter et promouvoir la justice climatique ;
2. Que l’AÉSPÉIUM condamne tous projets écocidaires, tels que le forage et les pipelines pétrolières ;
3. Que l’AÉSPÉIUM soutienne la promotion et le respect des principes de la justice climatique ;
4. La justice climatique est inspirée ici par la définition donnée par Michel Bourban (*Penser la justice climatique*, 2018, p.127), allant comme suit:

* La justice climatique globale exige que les pays de l’OCDE et les nouveaux pays émetteurs prennent en charge les politiques de réduction, d’aide à l’adaptation et de réparation. Il existe trois principaux devoirs de justice climatique : ne pas nuire ; réparer, ou du moins compenser les dommages qui n’ont pu être évités ; et partager le fardeau climatique de manière équitable. La norme des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives peut être interprétée comme un principe hybride de justice distributive, composée du principe du pollueur-payeur prenant en compte la responsabilité pour les émissions postérieures à 1990, et du principe du bénéficiaire-payeur, qui justifie la responsabilité pour les émissions historiques. L’opérationnalisation de ce principe sous la forme d’un indice de responsabilité-capacité montre que le degré de responsabilité et de capacité des différents pays évolue avec le temps en fonction de la modification des données empiriques.

b. La justice climatique entendue ici reconnaît le racisme environnemental et le considère comme étant la mise en place de pratiques et de politiques désavantageant certains individus, groupes ou communautés selon des facteurs de race et de genre. Ces dynamiques s’imbriquent globalement, marginalisant ainsi particulièrement les populations du Sud global.

1. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur du désinvestissement de l’Université de Montréal des énergies fossiles ;
2. Que l’AÉSPÉIUM soutienne toute campagne, tel que celle de *l'ÉcothèqueXUdem sans pétrole*, en faveur du désinvestissement financier de l’Université de Montréal au sein d’institutions, d’organismes et d’entreprises – intérieures et extérieures à l’Université de Montréal – dont les pratiques mettent en danger nos environnements locaux et globaux, en insistant en priorité sur le désinvestissement des énergies fossiles d’ici 2025, à hauteur de 132 millions ;
3. Que l’AÉSPÉIUM exige plus de transparence de la part de l’Université de Montréal concernant ses investissements, du désinvestissement de l’Université des énergies fossiles et de la tenue d’un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d’émission de gaz à effet de serre en vue de les réduire ;
4. Que l’AÉSPÉIUM milite pour que l’Université de Montréal et la FAÉCUM adoptent des politiques en vue de faire du campus un campus vert, carbo-neutre et écoresponsable ;
5. Que l’AÉSPÉIUM elle-même favorise une approche carbo-neutre et minimise son empreinte écologique, notamment lors de ses prises de décisions et de ses évènements ;

## POLITIQUE EXTERNE

1. Que l’AÉSPÉIUM se prononce contre l’austérité ;
2. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de la construction de logements abordables pour étudiant.e.s et leur accessibilité à la population étudiante ;
3. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de l’implantation d’incitatifs pour augmenter le taux de rétention de la communauté étudiante internationale au Québec à la suite de l’obtention d’un diplôme ;
4. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de mesures gouvernementales améliorant la situation financière précaire des étudiant.e.s ;
5. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose à toutes modifications au Programme d’expérience québécoise (PEQ) menant à l'exclusion de certaines personnes aux critères d’admission de tout programme d’études universitaires ;
6. Que l’AÉSPÉIUM appuie le retrait complet de la réforme réglementaire au Programme d’expérience québécoise (PEQ) soumise par le ministre de l’Immigration, Monsieur Simon Jolin-Barette, à l’automne 2019, et qu’elle revendique un processus de consultations inclusif et transparent sur la réforme du programme ;
7. Qu’à l’égard de la loi 21, l’AÉSPÉIUM se positionne fermement contre celle-ci du fait qu’elle est discriminatoire et misogyne ne visant que les religions avec des signes ostentatoires ;
8. Que l’AÉSPÉIUM revendique de meilleures protections légales et conditions pour les étudiant.e.s stagiaires, notamment en termes de rémunération des stages, de sécurité du milieu de travail, de maladie professionnelle ainsi que de prévention du harcèlement sexuel et psychologique et qu’en ce sens, elle milite pour des changements législatifs à la Loi sur les normes du travail et à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
9. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de l’accessibilité à des logements abordables pour la communauté étudiante ;
10. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur d’une meilleure accessibilité aux services de transports en commun, actifs et collaboratifs pour la communauté étudiante ;
11. Que l’AÉSPÉIUM milite pour que l’article 91 de la loi fédérale sur l’immigration soit modifiée afin d’élargir le droit de mener des activités de services-conseils en immigration dans les universités par les autorités universitaires compétentes ;
12. Que l’AÉSPÉIUM revendique la rémunération des stages dans tous les milieux ;
13. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de la concurrence saine dans le marché de la télécommunication interurbaine ;
14. Que l’AÉSPÉIUM soutienne le mouvement demandant un définancement de la police, pour que les sommes issues de cette réduction soient réinvesties dans d’autres ressources, qui incluent mais ne se limitent pas aux services sociaux, aux organismes et aux professionnel.le.s en prévention et aux ressources en santé mentale ;
15. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de l’unité du mouvement étudiant tout en encourageant la liberté d’expression pour tous les manifestant.e.s, sans aucune discrimination idéologique par rapport aux moyens de pression à utiliser contre le gouvernement ;
16. Que l’AÉSPÉIUM condamne la violence physique envers les personnes, excluant la légitime défense ;
17. Que l’AÉSPÉIUM dénonce la délation entre étudiant.e.s. ;
18. Que l’AÉSPÉIUM condamne toute action enfreignant les principes de souveraineté et de droit internationale, réitérant le droit aux luttes d’autodétermination des peuples.

## CONFLITS INTERNATIONAUX ET DROITS HUMAINS

1. Principe général
2. Que l’AÉSPÉIUM reconnaît que les conflits internationaux impliquent des dynamiques complexes et multidimensionnelles touchant aux droits humains, au droit international, à la justice sociale et à l’autodétermination des peuples. Elle affirme son rôle de sensibilisation et d’éducation sur ces questions auprès de ses membres.
3. Encadrement démocratique
4. Que toute prise de position officielle de l’AÉSPÉIUM sur tout conflit passé, présent ou futur doit être validée en Assemblée Générale par un vote majoritaire des membres.
5. Que l’association s’engage à consulter ses membres et ses partenaires avant tout engagement public sur des questions internationales.
6. Promotion du dialogue
7. Que l’AÉSPÉIUM favorisera des espaces de dialogue, des conférences et de débat sur le campus, EN TANT QU’INTERMÉDIAIRE, pour informer la communauté étudiante sur tout conflit passé, présent ou futur, en collaboration avec des experts, des organisations humanitaires et des acteurs engagés dans une perspective non partisane.
8. Que l’AÉSPÉIUM utilise sa plateforme médiatique pour maintenir informé sa communauté étudiante par la création de contenu informatif et académique, pour faciliter la libre expression de ses membres, dans le respect mutuel et en refusant toutes incitations à la haine.
9. Positionnement sur les conflits
10. Que l’AÉSPÉIUM soutienne les codes du droit humanitaire, du droit international et lesprincipes de dignité humaine pour toute prise de position, tout en tenant compte des résolutions des institutions internationales telles que l’ONU et la CPI, et en s’appuyant sur l’expertise d’organisations reconnues comme Amnesty International et Human Rights Watch.
11. Que l’association condamne toute violation des droits humains, quelle que soit la partie impliquée, et appelle à des solutions durables basées sur les principes de justice, de souveraineté et de cohabitation pacifique.
12. Que l’AÉSPÉIUM soutienne des initiatives pacifiques telles que le boycott, les sanctions ou le désinvestissement, visant à promouvoir la justice sociale et à exercer une pression non violente sur les acteurs, entreprises ou institutions qui contribuent à des violations des droits humains ou du droit international, dans le respect de ses principes directeurs et des valeurs de la communauté étudiante.
13. Que l’association appuie les initiatives internationales et locales, en faveur d’une résolution pacifique, négociée et équitable des conflits, qui inclut le respect des droits des peuples. »

## LIBERTÉ ACADÉMIQUE

1. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose au *Programme d’appui à la laïcité* du gouvernement, qui offre des bourses aux chercheur.es selon des critères partisans :
2. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose à ce programme mettant en danger la liberté académique, puisqu’il cherche à « promouvoir le modèle québécois défini par la Loi sur la laïcité de l’État », et qui évalue les demandes selon la capacité qu’ont les projets de générer des « retombées positives pour le gouvernement du Québec »
3. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose à la recommandation de la commission Cloutier d’adopter une loi sur la liberté académique car elle risque paradoxalement de mettre en danger la liberté académique des étudiant.e.s :
4. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM considère que cette commission est né d’un désir réactionnaire et de partisan ;
5. Qu’en ce sens, que l’AÉSPÉIUM condamne la vision qui exclut explicitement la communauté étudiante de la liberté académique ;
6. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM condamne l’imposition d’une loi instrumentalisant la liberté académique, qui risque de menacer la liberté académique des étudiant.e.s.

## POSITIONS ACADÉMIQUES

1. Que l’AÉSPÉIUM s’oppose catégoriquement à ce que des cours uniquement offerts en ligne figurent parmi les cours obligatoires et qu’elle mette de la pression pour diminuer le nombre de cours uniquement en ligne et insiste que l’accès en personne, sur une base hebdomadaire, à un.e professeur.e ou un.e auxiliaire (lors d’un atelier ou d’heures de consultation) soit une condition *sine qua non* à l’offre d’un cours en ligne ;
2. Que l’AÉSPÉIUM, en contexte de crise sanitaire, appuie le retour en présentiel, tant et aussi longtemps que les mesures sanitaires préconisées par le Ministre de la Santé soient respectées par l’Université de Montréal et qu’il y a des accommodations raisonnables offertes aux étudiant.e.s ne pouvant se déplacer sur le campus ;
3. Que l’AÉSPÉIUM travaille à rendre les évaluations des professeures disponibles aux étudiant.e.s ;
4. Que l’AÉSPÉIUM promeut une pédagogie active, notamment par la mise à jour des méthodes d’enseignement, la mise à jour du contenu des cours et le progressisme pédagogique ;
5. Que l’AÉSPÉIUM travaille avec le département à promouvoir auprès du corps professoral les bénéfices d’adopter une formule plus adéquate et uniforme pour les pauses durant les cours, puisque plusieurs études ont démontré qu’un plus grand nombre de pauses plus courtes favorise l’apprentissage :
6. Selon ses recherches et les propositions des membres, l’AÉSPÉIUM propose que les enseignants donnent 45 minutes de cours pour 10 minutes de pause ;
7. Que l’AÉSPÉIUM soutienne toute forme de politique institutionnelle défendant la communauté étudiante des violences à caractères sexuelles ;
8. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM condamne toutes violences commises dans un contexte d’abus de pouvoir de personnes occupant des postes d’autorité ;
9. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de la mise en place d’un service accessible de traduction de relevés de notes ;
10. Que l’AÉSPÉIUM revendique un meilleur encadrement académique et institutionnel des stages ;
11. Que l’AÉSPÉIUM reconnaît le caractère anxiogène et intrusif des logiciels de télésurveillance ;
12. Que l’AÉSPÉIUM revendique un meilleur accès aux outils et ressources nécessaires à la réussite académique des cours en ligne ;
13. Que l’AÉSPÉIUM reconnaisse les libertés de pensée, de croyance et d’expression de ses membres et condamne toutes politiques brimant celles-ci ;
14. Que l’AÉSPÉIUM considère que la liberté d’expression des enseignant.e.s ne doit pas justifier une violation de la liberté de conscience des étudiant.e.s;
15. Que l’AÉSPÉIUM revendique la décolonisation des savoirs en enseignement supérieur et en recherche ;
16. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM appuie toute initiative cherchant à diversifier les perspectives enseignées au département de science politique ;
17. Que l’AÉSPÉIUM revendique auprès du département de science politique une diversification et une augmentation du nombre de cours offerts dont le cadre géographique ou l’objet porteraient sur des régions du Sud global;

## SANTÉ MENTALE

1. Que l’AÉSPÉIUM travaille à promouvoir l’importance de la sensibilisation par rapport aux enjeux de santé mentale des étudiant.e.s, tant par la valorisation des ressources disponibles et leur diversification que par une campagne visant à faire valoir l’égalité des problèmes de santé mentale et physique auprès du département ;
2. Qu’en ce sens, que l’AÉSPÉIUM condamne les manquements de la campagne lancée par la FAÉCUM durant l’automne 2021 intitulée *Tout le monde à des bas*, car elle donne un portrait trop individualiste des enjeux liés à la santé mentale des étudiant.e.s. ;
3. Bien que l’AÉSPÉIUM salue l’effort de déstigmatiser la demande d’aide psychologique, elle considère toutefois que cette campagne peine à condamner l’insuffisance du financement donné au Centre de santé et de consultation psychologique (CSCP) de l’Université de Montréal.
4. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM revendique une augmentation des ressources financières du CSCP pour que ce dernier puisse répondre aux besoins en santé mentale des étudiant.e.s de l’UdeM, qui doivent actuellement attendre jusqu’à plusieurs mois pour recevoir un suivi.
5. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM demande des états généraux annuels sur les ressources du CSCP afin de mieux comprendre les lacunes et besoins de celles-ci ;
6. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM demande à la FAÉCUM de mettre de l’avant des ressources externes pour les personnes racisé.e.s en réponse aux taux de demande.
7. Que l’AÉSPÉIUM milite pour de meilleures ressources en matière de soutien à la santé mentale des étudiant.e.s, notamment avec le CSCP pour que ce dernier puisse répondre aux besoins en santé mentale des étudiant.e.s de l’Université de Montréal :
8. Que le temps d’attente avant d’être consulté par un psychologue diminue significativement de la période d’attente actuelle de 8-20 semaines ;
9. Que le nombre de consultations offertes à un.e étudiant.e. ne se limite pas qu’à 15 séances ;
10. Que le temps d’attente pour reprendre les services du CSCP après ces 15 séances écoulées soit moins court que la procédure actuelle, soit une attente d’un an ;
11. Que l’étudiant.e voulant reprendre les services du CSCP puisse avoir priorité sur le psychologue assigné lors des premières 15 séances ;
12. Qu’en ce sens, l’AÉSPÉIUM revendique une augmentation des ressources financières du CSCP pour combler ces besoins urgents.

## FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L’UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (FAÉCUM) :

1. Que l’AÉSPÉIUM milite au sein de la FAÉCUM pour plus d’investissements dans les ressources de santé mentale ;
2. Que l’AÉSPÉIUM rappelle à la FAÉCUM l’ineffectivité de campagnes de sensibilisation, tel que *Tout le monde a des bas*, lorsqu’il y a absence de gestes concrets ;
3. Que l’AÉSPÉIUM rappelle à la FAÉCUM le besoin de travailler avec les associations étudiantes, d’écouter ses inquiétudes et critiques, et enfin, d’appliquer les changements proposés par celles-ci ;
4. Que l’AÉSPÉIUM invite la FAÉCUM à être plus proactive ;
5. Que l’AÉSPÉIUM invite la FAÉCUM à réfléchir sur sa structure interne, notamment en matière de conflit d’intérêts de ses membres impliqué.e.s avec l’Union étudiante du Québec (UEQ) ;
6. Que l’AÉSPÉIUM invite FAÉCUM à réfléchir sur sa représentativité et inclusivité de la communauté étudiante au sein de ses membres impliqué.e.s;
7. Que l’AÉSPÉIUM demande à la FAÉCUM de mieux éduquer la structure interne de l’organisme et les rôles de ses membres impliqué.e.s;
8. Que l’AÉSPÉIUM garde une écoute saine, respectueuse et transparente lors de ses réunions ;
9. Que l’AÉSPÉIUM encourage la FAÉCUM à rendre les camps de formation plus accessibles aux étudiant.e.s et non seulement les membres élu.e.s des associations étudiantes ;
10. Que l’AÉSPÉIUM milite pour une plus grande reconnaissance du travail des associations étudiantes et de ses comités de la part de la FAÉCUM ;
11. Que l’AÉSPÉIUM milite la FAÉCUM pour une assurance étudiante plus proactive et financièrement abordable que l’ASEQ ;
12. Que l’AÉSPÉIUM défende le point de vue de dénonciation de la délation au sein de la FAÉCUM dans le but de calmer les tensions entres pacifiques et adeptes de l’action directe sur une plus grande échelle ;
13. Que L’AÉSPÉIUM défende la souveraineté des assemblées générales des associations étudiantes du campus de l’Université de Montréal.

## LUTTES INTERSECTIONNELLES

1. Que l’AÉSPÉIUM reconnaisse et condamne l’existence du racisme systémique au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde;
2. Que l’AÉSPÉIUM reconnaisse l’imbrication des systèmes d’oppression, qu’il s’agisse d’oppression ou de privilège lié à la classe, l’origine ethnique, le genre, l’orientation sexuelle ou le handicap.

## IMPLICATION ÉTUDIANTE

1. Que l’AÉSPÉIUM soutienne et appuie toute initiative visant à accroître l’implication et la représentation d’étudiant.e.s racisé.e.s dans les milieux associatifs ;
2. Que l’AÉSPÉIUM soutienne et appuie toute initiative visant à accroître la participation et la représentation des personnes issues des diversités sexuelles et de genre en milieux associatifs.

## LANGUE FRANÇAISE

1. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur d’un français de qualité au sein de l’Université de Montréal ;
2. Qu’en ce sens, elle encourage ses membres à porter plainte aux autorités compétentes de l’Université de Montréal s’ils constatent des manquements à cet égard ;
3. Que l’AÉSPÉIUM se positionne en faveur de la recherche en français dans le domaine de la science politique ;
4. Que l’AÉSPÉIUM se positionne contre le projet de loi 96 au sein des cégeps et porte plutôt l’attention à l’importance d’offrir plus de cours en français dans les cégeps anglophones et non de pénaliser ceux désirant étudier dans un cégep anglophone.

## AUTRE

1. Que le Conseil Administratif de l’AÉSPÉIUM appuie les revendications quant au droit à la vulnérabilité pour les départements de littérature comparée, littérature et langues modernes et d’études anglaises ;
2. Que le Conseil Administratif de l’AÉSPÉIUM appuie l’ajout de cette fusion à la liste de la FAÉCUM de ce qu’elle perçoit comme les conséquences directes de l’austérité budgétaire ;
3. Que l’AÉSPÉIUM offre deux dates de remise de bourses individuelles, une à l’automne et une à l’hiver, afin d’augmenter le nombre d’étudiant.e.s pouvant bénéficier de financement pour leur projet. Les bourses octroyées à l’automne (excluant les projets ayant déjà débuté) seraient ouvertes pour les projets débutant à l’hiver et les bourses octroyées à l’hiver concerneraient les projets se déroulant au printemps ou à l’été ;
4. Que l’AÉSPÉIUM tienne une Assemblée Générale de positionnement pour toute hausse de frais institutionnels sur l’entente de la FAÉCUM ;
5. Que l’AÉSPÉIUM s’engage à promouvoir la santé mentale et physique ainsi que de l’importance de saines habitudes de vies au sein de son association, du département de science politique et de l’Université de Montréal ;
6. Que l’AÉSPÉIUM reconnaît l’utilité et le soutien que la FAÉCUM apporte à l’ensemble de la vie associative et des associations étudiantes de l’Université de Montréal et reconnaît le travail et l’implication des membres du Bureau exécutif de la FAÉCUM ;
7. L’AÉSPÉIUM considère sa présence au sein de la FAÉCUM pertinente et bénéficiaire pour ses membres.